

UN ESSAI D'HISTOIRE HYPOTHETIQUE Si Louis XVI avait eu un grain de fermeté

L'illustre historien auquel nous rendons aujourd'hui, Messieurs, un dernier et douloureux hommage avait compris mieux qu'aucun de ses devanciers la formation de la France contemporaine. Dans son grand ouvrage, si justement devenu classique : *Les Conséquences lointaines de la Révolution*, il avait montré que l'Europe moderne a été tout entière modelée par les hommes de 1789. Erudit exact autant que philosophe... » Mais dans le cercueil recouvert d'un drap noir, sur lequel les hommes des Pompes Funèbres avaient placé un coussin couvert de décorations, il n'y avait plus pour écouter les éloges ministériels ni érudit, ni philosophe.

Depuis deux jours l'âme du vieil Historien montait dans l'éther vers le Paradis des Hommes de Bonne Foi et elle venait d'arriver, bien loin du cimetière boueux où la pluie noyait ses confrères, dans le Ciel des Historiens. Car le paradis des savants est, comme on aurait pu le prévoir, de continuer leurs recherches pendant l'éternité, dans un monde où tous les documents sont vrais, où toutes les sources sont accessibles et où renaissent tous les témoins.

Déjà en quelques minutes l'Historien avait éclairci trois problèmes qui, pendant sa vie terrestre, avaient troublé sa conscience et les béatitudes célestes lui semblaient plus douces que ne les ont décrites les poètes et les psalmistes. Il errait maintenant dans les salles infinies des Archives de l'Eternité.

Qu'il allait être agréable de voler par ces longs vestibules de nuages jusqu'aux lieux où des anges savants et myopes gardaient les chroniques infiniment complètes des civilisations pré-crétoises, de la Chine primitive et de l'Atlantide.

Or, comme l'âme de l'Historien glissait, heureuse, parmi les dossiers vaporeux, elle se trouva soudain devant trois hautes colonnes de nuées, qui formaient comme le péristyle d'un autre ciel. Ces colonnes portaient un fronton de lumière sur lequel on lisait, en traits de feu : Archives des Possibles non Réalisés. A la porte était un jeune archange, appuyé sur une épée flamboyante :

— Excusez-moi, dit l'Historien en s'approchant... Je suis ici tout à fait novice et ma question est sans doute absurde. Mais comment peut-il exister des Archives des Possibles « non réalisés » ?... Ce qui n'a pas été peut-il laisser des traces ?

— O présomption humaine ! dit l'archange... Toute pensée qui traverse l'esprit de Dieu participe par là même d'un mode d'existence... Il n'y a pas un passé privilégié... Il y a une infinité de passés qui ont tous des valeurs égales... À chaque moment du Temps, si bref que tu le supposes, la ligne des événements se divise comme un tronc d'où partent des branches jumelles... Une de ces branches représente la suite des faits telle que les hommes l'ont connue ; l'autre ce que fût devenue l'histoire si un seul acte eût été différent... Ces ramures infinies forment les Possibles non Réalisés dont je suis ici le conservateur... As-tu compris ?

— Pas tout à fait, dit timidement l'Historien, qui restait au ciel le savant naïf et méticuleux qu'il avait été sur la terre... Pas tout à fait car, si tous les Possibles se valent, pourquoi appeler « réel » celui que j'ai vécu et « non réalisés » les autres qui, dites-vous, sont de valeur égale ?

— Parce que, dit l'archange, ceci est ton ciel... Le paradis est individuel.

— Quoi ! Ces palais sans fin, ces archives innombrables et ce peuple d'anges n'auraient été créés que pour moi seul ?

— O homme de peu de foi ! dit l'archange... Pour le Seigneur Dieu, une infinité de créations infinies n'est même pas un remous de l'éternité... Te plairait-il d'entrer ?

L'Historien suivit l'archange. Des rangées de volumes reliés d'une matière vitreuse et flexible, s'étendaient aussi loin que l'œil pouvait voir. Tous les titres commençaient par le mot : Si...

L'archange vola rapidement de salle en salle. Enfin il s'arrêta.

— Nous sommes ici, dit-il, dans la bibliothèque Si la France... Je crois qu'elle pourra t'intéresser. Déjà l'Historien parcourait les rayons avec fièvre. Si Dagobert... Si la bataille des Champs catalauniques... Des noms inconnus l'étonnèrent... Si Jacques, paysan de la Brie... Si Pierre, du bourg de Darnetal, près de Rouen... Mais il allait vite, car il cherchait « sa » période, celle de la Révolution Française à laquelle il avait consacré cette vie terrestre qui lui apparaissait maintenant comme un vol d'éphémère, mais qui avait été si pleine de travaux, d'enthousiasmes et de déceptions... Si la Fronde avait triomphé... Si Louis XIV avait épousé Marie de Mancini... Il approchait. Soudain il saisit un volume : Si Louis XVI avait eu un grain de fermeté ... murmura-t-il. L'archange prit doucement le beau livre de ses mains et le porta sur un aigle aux ailes déployées qui était au milieu de la chambre de nuages.

— *Règne de Louis XVI, 1774-1820...*, lut l'Historien... 1820 ? dit-il avec surprise.

— 1820, répondit l'archange avec autorité.

Bientôt l'Historien fut si complètement absorbé par sa lecture qu'il oublia l'archiviste céleste qui, debout à côté de lui, tournait les pages de la pointe de son épée.

Le Roi et la Reine

Le jeune Roi qui monta sur le trône de France en mai 1774 inspira d'abord de grandes craintes aux meilleurs esprits. L'époque était dangereuse. Une excessive confiance dans la nature humaine, une philosophie tout abstraite, avaient fait concevoir des espérances infinies. Au sortir d'un règne malheureux, la France attendait beaucoup d'un changement. Un souverain, même excellent, risquait de décevoir et de déplaire. A plus forte raison pouvait-on redouter l'inexpérience d'un homme de vingt ans, en un temps où les affaires eussent exigé tant de prudence et de maturité. Or, on croyait Louis XVI d'une médiocre capacité ; on craignait qu'il ne fût, comme le Dauphin son père, de caractère faible et peu décidé. On reconnut vite qu'il valait mieux que ce prince. Il était vrai que son intelligence n'était pas des plus vives et qu'il était incapable d'une application soutenue aux affaires. Mais il avait des qualités, non pas brillantes, mais solides. Dans une époque de chimères et de fumées, il faisait voir un bon sens un peu vulgaire et une saine méfiance des hommes. Il était ennemi du faste, toujours prêt aux retranchements sur les dépenses, et surtout se montra vite d'une fermeté qui allait jusqu'à l'opiniâtreté. Sa vie prouva, mieux que celle d'aucun autre souverain, combien le caractère est, en politique, plus important que l'intelligence, car ce roi médiocre, par la seule force d'une volonté têtue, rétablit la monarchie dans un rang et dans un éclat qu'elle n'avait même pas connus au siècle précédent.

— La Reine Marie-Antoinette était aimable mais peu faite pour régner sur la France. Elle n'avait que dix-neuf ans et l'on découvrait chez elle des défauts, innocents chez toute jolie femme de cet âge qui n'eût pas été reine, mais qui faisaient une impression fâcheuse en une princesse alors observée par tout un peuple. On pouvait craindre que, sans aucune méchanceté et même avec une évidente générosité, elle ne devînt fatale à la monarchie par l'influence qu'elle pouvait exercer sur son époux, et par une horreur des cérémonies, blâmable en un pays qui les a toujours aimées et qui les exige de ceux qui le gouvernent.

Ministère Maurepas. M. Turgot

— Le règne de Louis XVI s'ouvrit par deux décisions, dont l'une fut vivement critiquée, et l'autre louée jusqu'aux cieux, et que l'événement prouva toutes deux sages. La première fut d'appeler au ministère M. de Maurepas. Elle déplut à l'opinion publique, désappointée de voir revenir, alors qu'elle souhaitait une politique hardie et jeune, un ministre d'État de soixante-treize ans, élevé dans les traditions de l'ancienne cour, rompu aux intrigues, expert en cabales, et d'esprit fin plutôt que généreux. Il se trouva qu'un tel sceptique était indispensable pour guider à travers les pièges de Versailles les débuts d'un homme de caractère tout différent et qui devait être l'instrument du salut. M. Turgot avait suivi, dans sa carrière, la marche qui est la plus propre à former un ministre, mais n'est que trop rarement suivie par ceux qui se destinent à ces charges. Ils croient les obtenir plus vite par l'art de flatter et de plaire. M.

Turgot, qui ne les cherchait pas, s'y était merveilleusement préparé par l'administration d'une province. Rien ne permet mieux d'étudier les besoins généraux d'un royaume que d'en bien connaître une partie. C'est un grand signe de bonne volonté, chez le jeune Roi et chez ses conseillers, que d'avoir été chercher dans le Limousin un tel homme pour l'appeler, d'abord au ministère de la Marine, puis au contrôle général des Finances. Aucune intrigue ne joua. Des hommes qui connaissaient et admiraient Turgot, en particulier l'abbé de Véri, parlèrent de lui à M. de Maurepas, qui, à son tour, en parla au roi. Comme il est naturel, un prince si jeune fut ému d'avoir, pour ses débuts, à renvoyer l'abbé Terray qui, jusqu'alors, avait administré les Finances. M. de Maurepas bouscula le roi avec rudesse.

— Vous m'avez toujours dit, Sire, que vous vouliez un ministre honnête. Le vôtre l'est-il ? S'il ne l'est pas, changez-le.

— Vous avez raison, dit le Roi, mais je n'osais pas. Il n'y a que quatre mois encore qu'on m'avait accoutumé à avoir peur quand je parlais à un ministre. Mais je sens bien qu'il me faut montrer de la décision si je veux mettre de l'ordre dans ce pays. M. Turgot aura la finance.

Quand le choix fut connu, la cabale de l'abbé Terray essaya bien d'intriguer chez le roi, mais celui-ci répondit seulement d'un ton bourru à tous ceux qui lui en voulaient parler : « M. Turgot aura la finance », sans vouloir ajouter un mot. Le soir même, le roi eut une entrevue avec le nouveau ministre, auquel il donna sa parole d'honneur d'entrer dans toutes ses vues, et de le soutenir dans tous les partis courageux qu'il aurait à prendre.

— Mais cela est presque vrai, dit l'Historien, levant les yeux vers son compagnon.

— Vrai ? dit l'archange... Qu'entends-tu par ce mot ? Une des données du problème, le caractère du roi, a été changée... Le moment approche où l'histoire hypothétique se détachera de l'histoire humaine... Lis le titre du paragraphe suivant.

— Refus de rappeler les Parlements, lut l'Historien... Refus ?... Louis XVI accepta de rappeler les Parlements.

— Justement, dit l'Archange, continue. Et l'Historien se pencha plus bas sur le livre lumineux.

Refus de rappeler les Parlements et Guerre des Chats Fourrés.

L'occasion se présenta pour le Roi de tenir sa parole plus tôt que ne l'auraient peut-être souhaité ceux même qui lui avaient donné M. Turgot. On sait que les Parlements avaient été chassés par Louis XV en 1771. C'était une des mesures raisonnables du règne. Le Parlement de Paris avait toute l'autorité d'une chambre populaire sans être, comme elle, représentative. En refusant d'enregistrer un édit, il exerçait un véritable droit de veto que l'on ne pouvait lever que par l'ennuyeuse cérémonie du Lit de Justice. L'opposition de ce corps, son insolence et ses prétentions rendaient tout gouvernement impossible en France. Le rappeler eût été une faute mortelle pour la monarchie. Pourtant, de plusieurs côtés, l'on s'efforçait d'arracher cette décision au Roi. M. de Maurepas lui-même la désirait, étant issu, comme sa femme, d'une vieille famille parlementaire. Le parti Choiseul, c'est-à-dire la Reine, le Comte d'Artois, le prince de Conti et presque toute la noblesse intriguaient en faveur du Parlement. Les bourgeois même et le peuple de Paris, par une curieuse ignorance de leurs intérêts véritables, voulaient considérer les Parlements comme défenseurs des libertés publiques. Turgot et, avec lui, beaucoup de ses amis philosophes, discernaient mieux, sous des apparences trompeuses, le véritable intérêt de la France et les chemins de la liberté. M. de Maurepas, M. de Miromesnil, M. de Sartines, tinrent avec le Roi sur ce sujet de fréquentes consultations, au cours desquelles M. Turgot prononça la phrase célèbre : « Sire, donnez-moi cinq années de despotisme et la France sera libre ». Il montra que, si le Parlement revenait, toutes les réformes dans les lois qu'il était occupé alors à préparer deviendraient impossibles, car ces messieurs avaient les mêmes opinions qu'au XIV^e siècle, étaient bouffis d'un orgueil digne de leur ignorance, et ennemis de toute lumière. Enfin, M. Turgot fit voir en cette circonstance toute l'opiniâtreté qui passait pour être dans son caractère et il l'emporta, malgré M. de Maurepas, le Roi prenant sur soi la responsabilité du refus (septembre 1774).

La populace de Paris, soulevée, dit-on, par des émissaires du Prince de Conti essaya d'escorter en triomphe quelques-uns des anciens magistrats qui s'étaient risqués, sur le bruit de leur rappel à revenir d'exil sans attendre. Cette émeute, connue sous le nom de « guerre des Chats Fourrés », fut assez difficilement réprimée et aurait dû dès lors donner l'éveil sur la nécessité de réformer la police de Paris, mais il fallut des événements plus graves pour que l'on s'en avisât.

Réformes de Turgot. Succès et difficultés.

Délivré des Parlements, il parut à M. Turgot que son premier objet devait être une révolution dans le système des impôts. Il ne voyait aucun autre moyen de calmer le mécontentement universel que d'abolir les privilèges et de soumettre à l'impôt les membres de la noblesse et du clergé. « Les dépenses du gouvernement ayant pour objet l'intérêt de tous », dit-il au Conseil, tous doivent y contribuer. » On imagine que cela ne fut pas reçu sans lutte. Le garde des sceaux, Miromesnil, essaya de répondre que, si le principe était en effet juste, le préjugé contraire existait et serait difficile à vaincre. Turgot répliqua que l'idée du privilège fiscal était abandonnée par tous les esprits éclairés, même par ceux des ordres privilégiés.

Soutenu par le Roi et par M. de Maurepas, il supprima d'abord la corvée (en 1776) puis, comme nous le verrons plus tard, toutes les exemptions de taxes (en 1780). Il avait même préparé un projet de suppression de la dîme perçue au profit du clergé. Il voulait la remplacer par des pensions viagères aux possesseurs actuels et, dans la suite, par des offrandes volontaires de chaque citoyen payant son ministre des cultes. Mais cette séparation des Églises et de l'État choqua vivement le Roi et le parti dévot. Sur ce point M. Turgot sentit l'opposition si forte qu'il n'insista pas. (On sait que cette réforme ne devait être réalisée que cent vingt ans plus tard, sous le roi Louis XXI, par le chancelier Aristide Briand). Aussi bien Turgot avait-il déjà le plus grand mal à défendre ses autres mesures. L'ordre qu'il mettait dans les finances déplaisait à tous ceux qui avaient jadis profité de leur désordre. Les banquiers qui avaient pris l'habitude de prêter au trésor royal à des intérêts usuraires étaient furieux de voir que M. de Vaines, premier commis, trouvait à emprunter à 4 %. Les banquiers hollandais, qui jugeaient maintenant la France bien administrée, prenaient confiance et offraient sans qu'on leur en demandât de l'argent à 3 ½ %. On pouvait prévoir que bientôt, par l'élargissement de l'assiette de l'impôt et par les retranchements sur la Maison du Roi et sur la Guerre, le Trésor pourrait payer comptant et même commencer à rembourser les rentes. Les financiers, qui perdaient ainsi un des plus sûrs de leurs revenus, faisaient sourdement campagne contre Turgot, et, comme ils n'osaient l'attaquer eux-mêmes, lançaient de faux bruits contre lui dans le peuple de Paris, qui croyait tout.

A partir de 1776, les privilégiés, furieux de se voir taxés comme le bas peuple, se joignirent aux financiers pour cette entreprise. Ils trouvaient le public d'autant plus crédule que les récoltes étaient mauvaises et que le pain manquait en plusieurs villes. De là à accuser les édits nouveaux, il n'y avait qu'un pas et l'opposition le fit vite. Il fallut vaincre à Paris une petite émeute. Le roi s'y montra lui-même et fit preuve d'un grand courage. Quand M. de Maurepas l'en complimenta, il répondit seulement : « Pourquoi aurais-je peur d'eux ? » Il fut prouvé que les émeutiers avaient été payés. C'était le temps où M. le duc d'Orléans disait :

— On a une émeute pour vingt-cinq louis.

Tout cela montra, une fois encore, la nécessité de réorganiser la police, alors si mauvaise qu'un criminel se trouvait en sûreté s'il s'éloignait seulement de quelques lieues. Le lieutenant de police et le maréchal de Biron (tous deux coupables de faiblesse dans cette « guerre des farines ») furent renvoyés, et l'un des premiers emplois que Turgot fit des économies réalisées par lui fut de créer la police civile de Paris, qui depuis rendit tant de services

La Reine subit l'Autorité du Roi

Les financiers et le bas peuple n'étaient pas les seuls à poursuivre Turgot de leur haine. Un ministre des Finances, quand il administre l'État en bon père de famille, est rarement aimé par ses collègues. M. de Saint-Germain, ministre de la Guerre, ne voyait pas sans horreur un collègue qui lui avait refusé trois cent cinquante mille francs pour son ameublement personnel et plusieurs millions pour son département. M. de Maurepas, hostile depuis l'affaire du Parlement, trouvait que Turgot prenait trop de pouvoir sur l'esprit du Roi. Surtout le parti de la Reine avait juré la perte du ministre. Le dégoût de la Reine était moins l'effet de ses sentiments que celui d'une cabale, mais elle était légère en politique, fidèle en amitié, et elle était entrée en conflit avec le ministre au sujet de M. de Guines, ambassadeur à Londres.

MM. de Vergennes et Turgot avaient demandé le rappel de M. de Guines parce qu'il trafiquait et compromettait les intérêts de la France. Le projet de la reine était que Turgot fût envoyé à la Bastille, le jour que le comte de Guines serait déclaré duc.

Au mois d'avril 1776, tout faillit se rompre entre la cour et le ministre. Ce fut alors que Turgot écrivit au Roi la célèbre lettre où il lui disait :

« Vous manquez d'expérience, Sire ! Je sais qu'à vingt-deux ans et dans votre position vous n'avez pas la ressource que l'habitude de vivre avec des égaux donne aux particuliers pour juger les hommes... Songez, Sire, que suivant le cours de la nature, vous aurez cinquante ans à régner et pensez au progrès que peut faire un désordre qui, en vingt ans, est parvenu au point où nous l'avons vu ! Oh ! Sire, n'attendez pas qu'une si fatale expérience vous soit venue et sachez profiter de celle d'autrui... N'oubliez jamais, Sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur le billot ; c'est la faiblesse qui a rendu Charles IX cruel ; qui a fait de Louis XIII, qui fait aujourd'hui du roi de Portugal des esclaves couronnés. C'est elle qui a fait tous les grands malheurs du dernier règne. Je ne puis assez répéter à Votre Majesté ce que je prévois et ce que tout le monde prévoit d'un enchaînement de faiblesses et de malheurs, si une fois les plans commencés sont abandonnés et si le ministre qui les a mis en avant succombe à l'effort des résistances qui s'unissent contre lui... »

Il y avait sans doute quelque exagération plaisante (et que M. de Maurepas ne manqua pas de faire remarquer au Roi) à menacer du bourreau un souverain aimé de tout son peuple, et cela en un siècle de lumières et de sentiments tendres. Mais cette lettre, qui aurait pu causer la perte de Turgot, fit au contraire merveilles. Le Roi fut piqué. Le soir, quand la Reine lui fit part de ses projets au sujet de M. de Guines et de M. Turgot, il lui répondit assez sèchement : « Ce sont là vos désirs, Madame, je les connais, cela suffit. C'est à moi de faire les décisions. » Le lendemain, quand la cabale reprocha à la Reine de n'avoir pu obtenir du Roi ce qu'on souhaitait, elle répondit avec dépit : « Eh ! que voulez-vous faire avec un homme en bois ? » Mais l'abbé de Vermond, qui était le secrétaire de la Reine, et plusieurs autres s'entremirent pour lui faire comprendre quel était l'homme qu'elle souhaitait sacrifier. Elle était légère, mais capable de bon sens quand on lui montrait l'intérêt du royaume. Non seulement elle se désista, mais on obtint d'elle qu'elle reçût M. Turgot.

L'abbé de Véri a raconté cette entrevue : « La Reine dit au Roi : « J'ai reconnu que j'étais dans l'erreur sur M. Turgot et je vous déclare que je suis fort contente de lui. » Le Roi transporté de joie, courut à elle pour l'embrasser, serrant d'une de ses mains celle de M. Turgot. La Reine, se soulevant de son canapé pour répondre aux caresses du Roi, laissa tomber sa coiffure que M. Turgot se trouva à portée de relever, lorsqu'il se baissait pour baiser la main du Roi. Tout cela produisit un mélange d'attendrissement et de gaieté qui fit naître un concert qui n'a point encore été interrompu jusqu'à ce jour. Ce soir même le Roi, content de la Reine, vint la voir faire sa partie de trictrac, et lui donna pendant plusieurs jours des marques plus sensibles de sa satisfaction. La Reine, qui s'en aperçut, remercia les auteurs du conseil qu'on lui avait donné. De ce jour on a remarqué que, non seulement elle n'osait plus agir directement contre les ministres du Roi, mais aussi qu'elle semblait aimer et estimer davantage son époux pour la fermeté qu'il avait montrée.

Guerre d'indépendance américaine et refus de secourir les colonies.

Les colonies américaines de l'Angleterre, qui avaient déclaré leur indépendance en juillet 1776, comptaient sur l'appui de la France. M. de Choiseul le leur avait promis et Vergennes, en arrivant aux Affaires étrangères, avait trouvé des projets d'expédition tout étudiés. Lui-même était partisan de les soutenir, mais il voulait que ce fût d'abord secrètement. Turgot était opposé à cette politique, non qu'il manquât de sympathie pour des hommes qui défendaient leur liberté, mais il craignait qu'une guerre contre l'Angleterre, guerre qui serait longue, ne ruinât la France. Il se souvenait des coups que la Guerre de Sept Ans avait portés à notre crédit. Il fut d'avis que, sans décourager les Colonistes, on temporisât indéfiniment. La discussion, au Conseil, fut violente. Turgot dit au Roi que, si l'Angleterre persistait à soumettre ses colonies par la force, elle ne pourrait y réussir qu'en épuisant tous ses moyens. La France, pendant ce temps, aurait pu rétablir ses finances et augmenter sa marine. Si jamais il fallait en venir à lutter contre l'Angleterre, on le ferait avec des forces supérieures. Si au contraire la Grande-Bretagne était vaincue et devait accorder leur indépendance aux Américains, les résultats auraient été acquis sans coup férir ni bourse délier. La cause de l'Amérique, soutenue par les philosophes, était populaire en France et il y eut un grand cri contre Turgot, et même contre le Roi qui devint clameur quand Benjamin Franklin vint à Paris pour plaider la cause de ses compatriotes. Il fut accueilli par tout le monde, mais n'obtint rien, par le sage entêtement du Roi et de Turgot. M. de Vergennes, mécontent, donna sa démission et fut remplacé, aux Affaires Étrangères, par M. de Saint-Priest, qui y montra du bon sens.

Le Trésor du Roi.

La politique qui fut suivie dans cette affaire irrita beaucoup de Français, qui avaient gardé depuis la Guerre de Sept Ans, une vive hostilité à l'égard de l'Angleterre et jugeaient l'occasion favorable pour payer une dette ancienne. Mais Turgot et Saint-Priest supportèrent avec patience les pamphlets où l'on blâmait leur lâcheté. Ils se consolèrent de leur impopularité par l'état prospère où la paix leur avait permis de mettre les finances. Dès 1780, par les mesures qui avaient été prises budget des recettes avait passé de deux cent à deux cent quatre-vingt-dix millions, cela sans charger le bas peuple et même sans demander grand'chose aux deux ordres privilégiés, presque tout étant obtenu par la réforme de l'abonnement des villes. Quant aux dépenses, elles avaient été abaissées de deux cent vingt à deux cent dix millions, malgré de nombreuses constructions neuves dans la marine et la création d'un corps de police. Ce fut par ces excédents de recettes que commença l'accumulation du fameux Trésor du Roi, qui monta jusqu'à trois cent cinquante millions, donna tant de force à la France dans les conseils de l'Europe, et ne fut dissipé qu'en 1843, au moment de la première guerre européenne.

La Révolution des Talents. 1776-1785.

Les historiens ont donné à cette période le nom de Révolution des Talents et ce fut en effet, bien que sans effusion de sang, une véritable révolution qui transforma la France pendant ces neuf ans. M. Turgot avait demandé cinq années de despotisme. Il en eut davantage et il en profita pour bâtir un système d'édits qui renouvelait tout le droit français. Les premiers de ces édits avaient pour objet la liberté du commerce, la suppression des jurandes et des corporations. Turgot était hostile à ces associations et prétendait que des hommes du même métier ne se rencontrent jamais, fût-ce sous prétexte de boire, que pour conspirer contre le public et élever les prix. Sur ce sujet, les politiques ont, depuis, à tort ou à raison, changé d'avis et on sait que les corporations furent rétablies, un siècle plus tard, sous le Roi Jean VI, par le contrôleur général Waldeck-Rousseau, avec le nom de syndicats. M. Turgot, fort aidé par M. de Malesherbes, s'occupa aussi d'assurer la liberté de pensée. Il fit régler la question du mariage des protestants et favorisa le retour de ceux-ci : il mit fin à l'oppression où étaient encore les Jésuites et voulut abolir les lettres de cachet. Sur ce dernier point il échoua, et il est curieux

de constater que les esprits les plus libéraux les jugeaient alors indispensables, soit pour s'assurer d'un coupable qui n'était encore que suspect, soit pour empêcher des jeunes gens dérangés de déshonorer leurs familles. Ce fut en ce temps-là aussi que l'on créa la première banque française, la Caisse d'Escompte, le Comité de l'Hygiène Publique (assemblée de médecins qui rendit de grands services) et le Conseil de l'Enseignement National, qui devait grouper les écoles en un seul système et essayer de donner à tous les Français un enseignement qui tendît à les unir.

Telles furent les réformes de détail, mais la gloire de ce ministère est d'avoir transformé le royaume d'un despotisme appuyé sur quelques privilégiés, en une nation moderne. L'essentiel de la charte qui unit aujourd'hui les Français à leur dynastie se trouve déjà dans le premier mémoire de Turgot à Louis XVI : « La cause du mal, Sire, disait-il, vient de ce que votre nation n'a pas de constitution. Au lieu de gouverner comme Dieu, par des lois générales, Votre Majesté est obligée de tout décider par elle-même. On attend vos ordres spéciaux pour contribuer au bien public, pour respecter les droits d'autrui, et quelquefois même pour user des siens propres... » Tout cela était vrai. Il devenait indispensable que la nation fût représentée, pour que ses besoins fussent connus, et que l'administration en fût réformée. Le Roi créa donc, en 1784, toute une hiérarchie d'assemblées : municipalités de paroisse, de province, et enfin une municipalité nationale. Ces assemblées étaient composées de délégués de tous les propriétaires, privilégiés et non privilégiés. C'était en somme le suffrage censitaire, tel qu'il existait en Angleterre, mais plus juste parce qu'il n'était pas encombré, comme chez les Anglais, d'innombrables inégalités traditionnelles. La Municipalité Nationale devait s'occuper, à titre consultatif, des travaux publics, des secours de charité et de l'impôt. A la vérité ce système était loin d'être bon, mais tel qu'il était il calmait les passions et permettait aux Français de recourir à des méthodes plus douces que l'émeute pour faire entendre leurs plaintes. Malgré l'appui du Roi, il fallut dix ans pour vaincre l'opposition que faisaient à cette Constitution du Royaume tous ceux dont elle menaçait les privilèges. En 1784, la disgrâce de Turgot parut certaine. M. de Maurepas se retira en disant : « Sire, votre contrôleur est trop fort pour moi. » Le Roi semblait inquiet. « Le Turgot se dissout », écrivait Mme du Deffand. Mais les édits sur la corvée et la liberté du commerce des blés avaient déjà commencé de produire leurs effets favorables. Le peuple de Paris, ne manquant plus de pain, soutenait Turgot. Une foule favorable au ministre vint, en chantant des couplets, jusqu'à Versailles. Le Roi eut alors un de ces gestes dont il était capable dans les occasions désespérées. Il prit M. Turgot par le bras et l'entraîna avec lui jusqu'au balcon. Les vociférations se changèrent en acclamations. Le même jour l'édit était proclamé, M. le Prince de Conti et M. le Comte d'Artois éloignés de Versailles, et les premières municipalités convoquées.

Ainsi se fit en France, avec une aisance qu'admira l'Europe, le passage de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnel.

Agitation pour le système anglais. M. de Mirabeau.

Les municipalités n'étaient que consultatives. On sait que le roi Louis XVI leur accorda le droit de voter le budget, en 1798, à l'occasion de la guerre d'Autriche...

A ce moment l'Historien leva vers l'Archange des yeux étonnés.

— Le roi Louis XVI ? dit-il... En 1798 ?... Mais il était mort ?

— Il était mort dans la combinaison Espace-Temps où tu as vécu ta triste vie terrestre, dit l'Archange, mais dans l'univers où tu viens de pénétrer par ce livre, le Roi Louis XVI est mort en 1820, d'une congestion des poumons.

— Il n'y avait pas eu de Terreur ? demanda l'Historien.

— Il n'y avait pas eu de Terreur, dit l'Archange.

— Et que s'était-il passé le 14 juillet 1789 ? L'Archange, de la pointe de son épée, tourna quelques pages.

— Le 14 juillet 1789 ? dit-il... Rien d'important. La Reine avait joué avec ses enfants... M. de Fersen était venu de Paris à Trianon Il avait donné trente-six livres à son cocher... Le Roi avait chassé.

— Mais Turgot était mort ?

— Oui, Turgot était mort, en 1786, cinq ans plus tard que dans la réalité.

— Et qui lui avait succédé ?

— D'abord, M. de Vesnes et M. de Boncerf, qui étaient ses premiers commis et qui furent, l'un contrôleur général, l'autre ministre de la Marine.

— Et qui étaient les ministres, en 1793 ?

— En 1793 ?... M. de Saint-Priest, M. de Montmorin, M. de Mirabeau et M. de Talleyrand.

— Et M. Necker ?

— M. Necker ?... C'était un banquier genevois qui ne s'occupait pas des affaires de la France.

— Et il n'y eut pas de conquête jacobine de l'Europe ? Pas de Directoire ? Pas de Consulat ?... Et Napoléon ?...

— Napoléon ? dit l'archange... Je ne crois pas qu'il y ait un Napoléon dans l'Espace-Temps où nous sommes en ce moment... Mais je puis consulter l'index général... Sur un signe de son épée, de grands feuillets lumineux passèrent rapidement au-dessus de sa tête, glissant dans la voûte nuageuse. Des milliards de milliards de noms y étaient inscrits.

— L... M... N... dit l'Archange. Na... Nap... Non, Napoléon n'existe pas.

— Il faut chercher Bonaparte, dit l'Historien...

— Ah ! Bonaparte, dit l'archange, oui... Il y en a plusieurs :... Napoléon Bonaparte, jeune Corse dont la carrière fut obscure mais le caractère noble et ardent, mourut sous le porche de l'église de Bastia, au cours d'une émeute locale, le 3 septembre 1796. »

— Quoi ? dit l'Historien... Pas même le sous-lieutenant de Brienne ?

— Il ne faut pas oublier, dit l'archange, que notre rameau s'est détaché en 1776.

— Mais il y a d'autres rameaux ?

— Il y en a une infinité, puisque chaque moment du Temps peut être transformé par une volonté.

— Ah ! dit l'Historien avec passion, je voudrais les connaître tous... Quel est celui-ci ?

— Si le Roi, lut l'archange, en octobre 1789, avait écouté le Comte de Saint-Priest...

— Attendez, dit l'Historien... Ceci m'intéresse. Je me souviens en effet que le 5 octobre, quand les gardes nationaux marchèrent sur Versailles, Saint-Priest conseilla au Roi de se mettre à la tête de ses troupes, de défendre les ponts et, en cas d'échec, de se retirer à Rambouillet.

— C'est ce second conseil qui fut suivi, dit l'Archange qui feuilletait, maintenant, le nouveau livre... A peine le roi fut-il à Rambouillet que des députés de Dreux, de Chartres et d'Orléans vinrent le supplier de prendre asile dans leur ville et lui offrirent leurs vies et leurs biens pour sa défense. En quatre jours, le roi avait porté ses forces militaires à dix mille hommes en appelant les régiments cantonnés dans les environs et qui étaient sûrs, n'ayant pas encore été atteints par les agitateurs parisiens. Dans la quinzaine, il en eut le double. D'ailleurs, il n'était pas attaqué, car les gardes nationaux n'avaient pas osé, sachant les troupes royales en force, aller au delà de Versailles. Dans le mois, l'armée qui était à Metz, sous les ordres du marquis de Bouillé, avait rejoint le roi. Paris fut assiégé. La ville ne pouvait tenir très longtemps, car elle tirait sa subsistance des régions qui étaient entre les mains de l'armée royale. Le 3 Mars 1790, Louis XVI rentra dans sa capitale... La Révolution était terminée.

— Mais la suite ? dit l'Historien... La suite ?... Car, ici, les causes profondes de la Révolution ne sont pas supprimées comme dans l'hypothèse Turgot... Etait-il donc possible que la monarchie absolue continuât ?... Que des privilèges sans devoirs correspondants, fussent maintenus ?

— Non, dit l'Archange... Et ils ne l'ont pas été... L'Historien céleste, dont la tâche est de comparer ces Possibles, plus nombreux que les grains de sable du rivage, découvre vite que l'histoire des sociétés humaines, considérée sur une période un peu longue, est toujours à peu près la même. Les faits changent ; il y a dans telle hypothèse un peu plus de souffrance, dans telle autre un peu plus d'ordre, mais cent ans plus tôt ou cent ans plus tard on en arrive au même point... Sans quitter ton histoire terrestre, tu as un exemple de cette constance si tu compares l'histoire de la France avec celle de l'Angleterre... Les événements ont été bien différents, mais l'état politique et social des deux pays est aujourd'hui à peu près le même. Il en est ainsi de nos histoires hypothétiques... Sans la Révolution, la

monarchie française se transforme cependant, d'abord en monarchie constitutionnelle, puis en monarchie démocratique appuyée sur le suffrage universel...

— Et la guerre de 1914 ?

— Elle n'existe pas, mais il y en a eu d'autres... La planète est divisée un peu autrement. Les États-Unis ne se sont pas séparés de l'Angleterre... Le Parlement impérial se réunit à Kansas City...

— Pourquoi pas à Washington ? dit l'Historien.

— Washington ? dit l'Archange... Mais aucune ville ne s'appelle ici Washington... Il ne faut pas mêler les Possibles. .. Entre le monde anglo-saxon et les États-Unis d'Europe, dont la capitale est à Vienne, un conflit dangereux se prépare.

— Dans le monde hypothétique? dit l'Historien inquiet.

— Naturellement, dit l'Archange en souriant.

— Et quelle en sera l'issue ? dit l'Historien.

— Ah ! dit l'archange, nos livres s'arrêtent tous à la minute présente. Dieu laisse à chaque être vivant le pouvoir et le soin de créer la suivante. L'Historien soupira. Dans le livre ouvert, à la dernière page, une ligne nouvelle se formait doucement. Très loin, sur les planètes qui tournaient dans la nuit, des actes imprévisibles sculptaient l'avenir.

— Et Napoléon ? dit timidement l'Historien. Que devient-il dans cette nouvelle hypothèse ?... Cette fois, il a bien été jusqu'à Brienne, n'est-ce pas ?

— Napoléon ? murmura l'archange avec un peu de lassitude... Napoléon ?... Ah ! c'est ce Buonaparte dont tu parlais tout à l'heure... Le voici, en effet... Capitaine d'artillerie en 1791, il fut tué en 1798, aux environs de Damas, au cours de la campagne de Turquie.

L'Historien, rêveur, regardait l'image de l'épée flamboyante briller dans le verre opaque de la reliure où passaient des figures belles et confuses